

JOIGNY, le 16 septembre 2013

Inspection de l'éducation
nationale
Joigny Centre Yonne

NOTE DE SERVICE N° 2

Année scolaire 2013/2014

Téléphone
03 86 62 00 71
Télécopie
03 86 92 94 12
Courriel
secjoi@ac-dijon.fr

Emargement des enseignants de l'école,
Des titulaires remplaçants
Et des personnels spécialisés des RASED

10 Avenue Rhin et Danube
89300 JOIGNY



SOMMAIRE

Plan d'animations pédagogiques et de formation

Pour les écoles travaillant 4 jours

L'inspecteur de l'éducation nationale
Michel FOULLEY

I – Animations pédagogiques (9 heures)

Cycle	Date	Heure	Lieu	Thème	Intervenants
1	06/11/13	9h – 12h	Collège P. Fourrey Migennes	Maths	CPC + PEMF
1	20/11/13	9h – 12h	Collège J. Prévert Migennes	Maths	CPC + PEMF
1	27/11/13	9h – 12h	Collège P. Fourrey Migennes	Français	CPC + PEMF
2	06/11/13	9h – 12h	Collège J. Prévert Migennes	Maths	CPC + PEMF
2	20/11/13	9h – 12h	Collège P. Fourrey Migennes	Français	IEN + PEMF
2	04/12/13	9h – 12h	Collège J. Prévert Migennes	Maths	CPC + PEMF
3	16/10/13	9h – 12h	Collège P. Fourrey Migennes	Français	IEN + PEMF
3	27/11/13	9h – 12h	Collège J. Prévert Migennes	Maths	CPC + PEMF
3	04/12/13	9h – 12h	Collège P. Fourrey Migennes	Maths	IEN + PEMF

II – Formation (9 heures)

- a) 3 heures obligatoires pour tous les professeurs : se former par le numérique.
- b) Pour les écoles où il y a PMQC et TPS : accompagnement à raison de 6 heures.
- c) Page des écoliers / Ecole et cinéma / ASH / EPS savoir nager. 3 heures déductibles au maximum.
- d) Parcours hybride (3h, 6h ou 9 heures).
- e) 3 heures pour la circonscription en réponse à des demandes particulières (ex : le savoir nager à Saint-Florentin, la lecture à haute voix, ...).

P.S. Un tableau à renseigner vous parviendra afin de comptabiliser vos heures (9h d'animations et 9h de formation).
Pour être remboursé de vos frais de déplacement, il faudra éditer un état de frais dont vous trouverez le formulaire sur le site de la direction académique. Vous nous le ferez parvenir pour transmission à la DML.